N°. XXI.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Vendredi 9 Octobre 1789.

DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT AFFREUX CONTRE LA NATION. — CACHETS DISTRIBUÉS PAR ORDRE DE LA REINE, POUR LE DÉGAGEMENT DES EFFETS DU MONT-DE-PIÉTÉ, &c. &c.

Insurrection des Cochers de Fiacre. — Grande abondance à la Halle au Bled. — Détail de ce qui s'est passé hier au Château des Tuileries. — Aventure de deux petites Maîtresses de qualité, &c. &c.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 8 Octobre.

Observations sur le déplacement de l'Assemblée. —

Suite de la Conſtitution. — Regrets de la Municipalité de Verſailles ſur le départ du Roi, &c. &c.

M. LE Chapelier a rempli la place de Préſident, à cauſe de l'indiſpoſition de M. Mounier.

Après quelques obſervations ſur le déplacement de l'Aſſemblée, on eſt venu à l'ordre du jour. — Le ſeptieme Article du projet de Conſtitution, propoſé par M. Target, a paſſé dans la forme qu'il a été préſenté, ainſi qu'il ſuit : *Le Corps Légiſlatif préſentera ſes Décrets au Roi, ou ſéparément, à meſure qu'ils ſeront rendus, ou enſemble, à la fin de chaque ſeſſion.* Le huitieme Article a été adopté dans la forme ſuivante : *Le conſentement royal ſera exprimé ſur chaque Décret, par cette formule ſignée* du Roi. *LE ROI CONSENT ET FERA EXÉCUTER. Le refus ſuſpenſif ſera exprimé par celle-ci, LE ROI EXAMINERA.* On a enſuite paſſé au neuvieme & dernier Article; & l'Aſſemblée a décreté que le ſceau à appoſer aux Décrets de l'Aſſemblée, ſera uniforme dans tout le Royaume. On a enſuite diſcuté ſur la forme à joindre par le pouvoir exécutif, aux Décrets du pouvoir Légiſlatif, & la ſuivante a été propoſée : *Louis, par la grace de Dieu, & de la Loi Conſtitutionelle de l'Etat, Roi des François & des Navarrois.* Cette queſtion a été remiſe à lundi.

Ce ſoir les Généralités s'aſſembleront à cinq heures, & l'Aſſemblée Générale à ſept, pour ſtatuer ſur la procédure criminelle & l'affaire des Juifs.

Demain, s'il y a aſſemblée, M. l'Evêque

d'Autun demande la parole pour une motion relative aux finances & aux biens Eccléfiaftiques.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

MM. nos Repréfentans à l'Hôtel-de-Ville fe font occupés, avec le plus grand zele, de la Police & de l'approvifionnement de la Capitale.—Ils ont été fort furpris, en rentrant lundi dans leurs Bureaux, d'y trouver du défordre & même du pillage; ils ont fait afficher un Placard qui annonce, qu'après la fracture des portes, il a été dérobé cent billets de mille livres, de la Caiffe d'Efcompte.

Les Cochers de Fiacre ont fait mercredi une infurrection; ils demandent de ne plus payer les 2 liv., impofées pour chaque jour fur les Voitures de Place; ils demandent auffi que le prix des courfes foit augmenté. Rien n'a encore été ftatué à cet égard.

CHATEAU DES TUILERIES.

Du Mercredi foir 7 Octobre.

La foule du Peuple abondoit au Château des Tuileries, comme nous l'avons dit dans notre Numéro d'hier. Enfin, après des cris de *vive le Roi*, & des demandes répétées, fatisfait de la conduite toute royale & débonnaire de Louis XVI, & de fon augufte

Epouſe, chacun ſe retira ; les Cours & le Jardin du Château ne retentirent que plus des cris affectueux d'un peuple, dont les témoignages d'amour & de reſpect pour le Monarque, avoient cédé au premier mouvement de l'ivreſſe de le poſſéder.

Pluſieurs députations ſe rendirent au Château. M. Bailly y parut à la tête du Corps Municipal. On connoît les ſentimens des Repréſentans de la Commune, ils exprimerent à Sa Majeſté le contentement de le voir habiter ſa bonne ville de Paris, & demanderent ſes ordres. — Sa Majeſté parut ſatisfaite des témoignages de l'amour de ſon Peuple, & tint à ce ſujet des diſcours bien dignes d'un deſcendant d'Henri IV.

Du Jeudi 8 Octobre.

M. de la Fayette a réglé aujourd'hui les poſtes de l'intérieur & de l'extérieur du Château, ainſi que la Garde montante & deſcendante. Tout a paru au Château dans le meilleur ordre ce matin : le Peuple n'a pu entrer dans les cours ; & quoiqu'il ſe rendît en très-grande affluence dans le Jardin, il n'étoit plus agité que par un deſir curieux & bien naturel de repaître ſes yeux de la vue d'un lieu qui poſſede ſon Monarque chéri. Sa Majeſté la Reine a voulu donner au Peuple des marques particulieres de ſa bienveillance, en accordant l'effet de la demande qui lui fut faite hier par les Dames de la Halle. Elle conſiſte dans le dégagement

des effets qui sont détenus au Mont-de-Piété, depuis la somme de 3 liv. jusqu'à celle de 24 liv. : dans ces effets ne sont point compris, suivant le vœu des Dames de la Halle, l'argenterie & les bijoux. Il sera délivré, dans les différens Districts de Paris, des cachets de dégagement à ceux qui présenteront des Reconnoissances du Mont-de Piété. — Le Roi & la Reine, au sortir de la Messe, ont paru sur les terrasses du Château, & l'expression de l'allégresse publique a semblé les toucher d'une maniere bien sensible. — On a vu, ce jour comme la veille, les Gardes du Roi se promener dans Paris en grande intelligence avec les Gardes de la Nation. — La Garde-Parisienne, soldée & non-soldée, fait, conjointement avec les Officiers du Roi, la garde de l'extérieur & de l'intérieur du Château.

AVIS DIVERS.

La Halle au Bled offre aujourd'hui le tableau de la plus grande abondance ; bled & farine y arrivent de toutes parts. Nous espérons enfin que Paris, cette immense Ville, n'aura plus désormais l'affreuse perspective qu'elle a eu trop long-temps, de manquer du premier & du plus nécessaire des alimens.

On a jetté mercredi, à la Seine, une grande quantité de farines absolument gâtées. Nos sages Représentans n'ont point voulu la vendre aux amidonniers, dans la crainte qu'il n'en fût fait un monopole.

FAITS & ANECDOTES TRÈS-RÈCENTES.

Lorſque les Dames de la Halle ont paſſé à Auteuil pour ſe rendre à Verſailles, deux petites maîtreſſes de qualité ſont accourues, ſur le ſeuil de la porte de leur jardin, pour voir défiler le régiment féminin. Mais à peine étoient-elles] arrivées, qu'un grouppe de ce Régiment s'eſt approchés d'elles, & les prenant ſans façon par le bras, leur a dit: *Allons, allons, belles Demoiſelles, venez avecnous, avec vos beaux ajuſtemens; vous nous verrez tout le long du chemin plus à votre aiſe, & vous ſaurez des toutes premieres ce que nous allons faire à Verſailles.* Sur ces entrefaites, la mere des jeunes perſonnes eſt arrivée, mais ſes cris & ſes pleurs ont été inutiles. La troupe voyageuſe a continué ſa route pour Verſailles, emmenant avec elle ſa recrue délicate & pomponnée.

TRAME INFERNALE CONTRE LA NATION.

« On aſſuroit, depuis quelques jours, qu'il » y avoit des maiſons où tous les Mécontens » des décrets de l'Aſſemblée Nationale, & de » la nouvelle adminiſtration, & beaucoup de » Nobles ou Ennoblis alloient ſe faire inſcrire » & s'enrôler pour ſe réunir au premier ſi- » gnal. Un chaînon de cette trame infernale » vient d'être découvert; deux Soldats de

» la Milice Nationale, à qui, en leur proposant de s'enrôler, on avoit offert de l'argent, qu'ils ont refusé, & un habit, qu'ils ont accepté, pour pouvoir donner une preuve certaine de leur assertion, ont dénoncé à leur District trois Agens de ce criminel complot. On a arrêté ces trois personnes dans une maison rue Mazarine; on les a surpris dans le moment où ils venoient de recevoir deux lettres de deux enrôlés, qui leur demandent le jour & le mot de ralliment. On s'est saisi de ces pieces de conviction; &, après avoir mis le scellé sur toutes les armoires, cabinets & chambres, on a conduit ces accusés aux prisons de l'Abbaye. On a commencé à instruire leur procès, & on rapporte qu'ils se sont contredits dans les réponses aux interrogatoires qui leur ont été faits séparément. L'un des trois accusé est un Clerc tonsuré; le second est une Dame, dont le frere, Ecclésiastique, est passé en Savoie; & le troisieme, natif de province, vivoit depuis quelque temps à Paris, sans qu'on lui connût aucune ressource. On leur a trouvé cependant, lors de la premiere perquisition, une somme de 9000 liv. en argent comptant. Enfin on a trouvé une liste d'enrôlés, au nombre de soixante ou environ, & on y lit le nom de Militaires, de Magistrats, d'Avocats & d'autres. A cette liste étoit joint un premier plan, qui consistoit à donner au Roi une nouvelle Garde de quinze mille hommes armés, moitié cavalerie & moitié infanterie.

» Les autres enrôlés, au nombre de soixante » mille, devoient entrer armés dans Paris, » égorger la Milice Nationale soldée, & dis» percer les Bourgeois.

» Le Comité de Police invite l'Assemblée » générale à suspendre tous Passe-Ports, » jusqu'à nouvel ordre, attendu qu'on étoit » sur la trace d'un complot important, qu'on » se croyoit sur le point de découvrir, & » dont il étoit essentiel de ne pas laisser » échapper les complices.

» Ce fait vient tellement à l'appui des dé» tails que nous venons de rapporter, qu'il » n'est pas possible de douter qu'il n'ait été » ourdi quelque trame criminelle qui va être » connue ».

ERRATA.

Page 159, *ligne premiere*, M. le Duc de Luxembourg, *lisez* M. le Prince de Luxembourg.

Ce Journal paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement est de 4 liv. par mois pour Paris, & de 4 liv. 15 s. pour la Province, franc de port. Le Bureau est établi rue Percée Saint-André-des-Arcs, No 21. On recevra les Lettres & Avis, ainsi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Estampes qu'on desirera faire connoître; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.

Signé BRUNE.

De l'Imprimerie de la Veuve HÉRISSANT, rue N. D.